

Règles de course

Triathlon SCLM par équipe et individuel paratriathlètes

Triathlon du Pays de Saint Marcelin
Dimanche 11 octobre 2020

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- Les arbitres sont identifiés par leur tenue spécifique
- L'arbitre principal est responsable de l'organisation de l'arbitrage de l'épreuve. Il est identifié par un brassard jaune
- Nous serons 10 Arbitres pour veiller au bon déroulement des courses.



Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- **Généralités:**
- Dans cette formule de course, l'équipe prend la place de l'individu et est considérée comme une et indissociable.
- Tous les membres d'une équipe doivent porter une tenue identique (tenue club ou à défaut tee-shirt de la même couleur). Pénalité : Départ non autorisé. Les équipes doivent se présenter dans la zone de départ, cinq minutes avant leur départ programmé. Chaque athlète prend et repose son vélo personnellement dans le box de son équipe.
- Tout athlète disqualifié ou mis hors course doit rejoindre l'aire de transition le plus directement possible sans gêner ou aider les autres athlètes sous peine d'entraîner la disqualification de toute son équipe. Dans le cadre d'une équipe mixte, à minima une personne de chaque sexe devra obligatoirement franchir la ligne d'arrivée

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- L'équipe est composée de 3 à 5 membres.
- Aucun départ de l'aire de transition ne peut s'effectuer à moins de trois athlètes de la même équipe. Celle-ci se regroupe dans une zone de départ identifiée à la sortie de l'aire de transition par deux lignes distantes de 5 mètres. Lorsque l'équipe quitte cette zone, aucun autre athlète de cette équipe n'est autorisé à partir, il est mis hors course.
- A tout moment de la compétition, la tête de l'équipe doit être composée d'au minimum trois athlètes groupés. Ces trois athlètes doivent passer l'arrivée groupés.
Le classement de l'équipe sera effectué sur la base du temps réalisé par le troisième équipier.

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- Pour ce type d'épreuve, dans le cas de fautes collectives, l'équipe entière est pénalisée, dans le cas de fautes individuelles, c'est l'athlète concerné qui est pénalisé.
- Une faute est collective quand toute l'équipe l'a commise (parcours coupé, abri-aspiration avec une autre équipe, ...) Dans ce cas, la sanction sera appliquée à tous les membres de l'équipe. La présentation du carton devra se faire de manière réglementaire pour toute l'équipe à l'équipier de tête au moment de la procédure d'arbitrage.
Une faute individuelle ne sanctionne que l'athlète ayant commis la faute (dossard, jugulaire desserrée, insulte, ...). La présentation du carton devra se faire individuellement de manière réglementaire à l'athlète ayant commis la faute.
- Les équipiers d'une même équipe encore en course pourront à tout moment se fournir mutuellement de l'aide, (abri, prêt de matériel y compris cadre vélo et ravitaillement,...).
- Tout dispositif matériel utilisé pour aider à la progression d'un équipier sera interdit (exemple : corde, ceinture porte dossard...)
Toute aide extérieure à l'équipe est interdite.

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- **Aire de Transition:**

- Respectez les gestes Barrières
- Pas de zone sac pour les affaires
- Tous les déplacements s'effectuent dans les allées prévues à cet effet
- Seuls les concurrents inscrits sur l'épreuve en cours sont autorisés à pénétrer dans l'aire de transition. **Pas de coach dans l'aire de transition.**
- Les déplacements avec le vélo s'effectuent à pied, vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire attachée
- Une fois entrés dans l'aire de transition, les vélos ne peuvent plus être ressortis et le matériel validé ne peut plus être modifié avant le départ de l'épreuve sans l'autorisation d'un arbitre.

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- **Natation:**

Combinaison, manchettes et jambières interdite

Chaque équipe est responsable du bon décompte de ses longueurs même si l'organisation vérifie

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- **Cyclisme:**

- Le vélo doit être conforme à la réglementation à l'entrée (bouchons de cintre, freinage et numéro notamment)
- Course sans aspiration abri
- Respecter la signalisation routière et ne pas couper les ronds points

- **Complément pour les courses sans « Aspiration Abri » (Sans drafting)**

- Les concurrents ne sont pas autorisés à s'abriter et à profiter de l'aspiration derrière ou à côté d'un autre concurrent ou d'un véhicule.
- Un concurrent dispose de 25s pour effectuer son dépassement.
- La zone d' « Aspiration abri » est de 12m entre deux équipes.
- Une équipe doublée doit respecter une distance de 12 mètres avec l'équipe l'ayant doublé.

• **En cas de carton bleu une pénalité d'1mn sera automatiquement ajoutée au temps réalisé : pas de penalty box**

Briefing Arbitre – CLM par équipe S

- **CAP:**
- **L'équipe doit en permanence comporter 3 athlètes a minima**

Bonne Course

